

	<h2>Définition de fonction</h2>	FOR RH 16
	Intitulé du poste : Responsable Zone Avions	Version 2
	Rattachement hiérarchique : Superviseur Opérations	Modification : 08/12/2021

1. Finalités de la fonction :

- Coordonne l'assistance en escale lors de la touchée pour les vols qui lui sont affectés.
- Coordonne les différents intervenants autour des avions, dans le respect des règles de sûreté, de sécurité, des procédures, tout en garantissant la ponctualité et la qualité de service.
- Contrôle la qualité de la prestation du sous-traitant.

2. Taches / Fonctions :

	Domaine d'intervention	Tâches / Fonctions
COORDINATION AVION (Tronc commun)	Transmission des documents techniques des vols	- Transmet les documents de vol et informations destinés à l'équipage. - Transmet la liste, le détail et les remarques passagers. - Transmet le plan de chargement et effectue le briefing aux équipes de chargement dans le respect des procédures compagnies. - Récupère et vérifie la conformité du plan de chargement.
	Gestion opérationnelle de la touchée et des départs	- S'assure de la présence et de l'intervention de tous les opérateurs requis pour le traitement de la touchée, qu'il coordonne. - Contrôle le respect des normes de sécurité et de sûreté. - Coordonne la gestion des débarquements/embarquements des passagers dans le respect des procédures aéroport et compagnie. Est amené à effectuer des tâches de gestion de flux. - Assure la liaison avec les équipages.
	Recueil et relai des informations	- Recueille et transmet les informations nécessaires à tous les intervenants (arrivées, départs, spécificités.) - Assure l'interface entre les différents intervenants.
	Reporting des informations sur les vols	- Après le départ du vol, transmet les informations du vol et les timings au PCE. - Définit et justifie le code retard imputable. - Rédige un compte rendu de toute anomalie ou particularité sur le vol traité.
	Sûreté et sécurité	- Veille au respect des normes de sûreté et de sécurité en vigueur.
	Champs de décision autorisé	- Peut arrêter toute opération de traitement de l'avion en cas de force majeure ou problème de sûreté ou de sécurité. - Met en œuvre les mesures adaptées afin que les intervenants respectent les procédures en vigueur, la ponctualité, les prestations attendues ainsi que la qualité de service.
	Gestion de l'information	- Prend en compte et émarge les différentes procédures en vigueur (ex : MGAT, procédure inspection de l'aire de trafic, dégivrage avion...)

	<h2>Définition de fonction</h2>	FOR RH 16
	Intitulé du poste : Responsable Zone Avions	Version 2
	Rattachement hiérarchique : Superviseur Opérations	Modification : 08/12/2021

COMPETENCE TRAFIC + PCE	Domaine d'intervention	Tâches / Fonctions
	Elaboration des documents techniques des vols	<ul style="list-style-type: none"> - Réalise les documents de vol destinés à l'équipage : dossiers de vol regroupant les données météo et informations aéronautiques (NOTAM) - Emission et signature d'état de charges prévisionnel et finalisé, - Emission de la liste et des remarques passagers. - Elabore un plan prévisionnel de chargement pour les responsables avions à partir des prévisions de passagers et de bagages figurant dans le système d'enregistrement, et dans le respect des procédures compagnies. - crée et suit le plan de cabine dans le système d'enregistrement.
	Recueil et relai des informations	<ul style="list-style-type: none"> - Après le départ du vol, complète et renseigne les dossiers des vols et assure la transmission de toutes les données de vol à la compagnie aérienne, à l'escale de destination et au service statistique SAGEB. - Intègre le code retard imputable à la transmission des données. - Rédige un compte rendu de toute anomalie ou particularité sur le vol traité.
	Tenue du Poste de Contrôle Exploitation (PCE)	<ul style="list-style-type: none"> - Réceptionne les appels des équipages sur la fréquence - Confirme les points de stationnement et si nécessaire les modifie en fonction des irrégularités d'exploitation et en informe les différents intervenants (TWR, prestataire piste, embarquement...) - Assure la relation avec la tour de contrôle et les compagnies aériennes - Rédige et diffuse le planning des vols journaliers et hebdomadaires - Met à jour le téléaffichage (horaires arrivée/départ/retard, annulation...) - Transmet aux différents intervenants les conditions LVP en vigueur et les alertes météo émises par météo France
	Champs de décision autorisés	<ul style="list-style-type: none"> -Modification des points de stationnement avions en fonction des irrégularités

COMPETENCE PISTE	Domaine d'intervention	Tâches / Fonctions
	Activités aire de trafic	<ul style="list-style-type: none"> - Vérifie la disponibilité quotidienne des équipements de piste. - Effectue l'inspection de l'aire de trafic. - Effectue le déverglaçage de l'aire de trafic. Peut assurer des astreintes. - Veille les niveaux en carburant sur le matériel de piste. - Transmet tout dysfonctionnement au sup OPS.
	Activités avion	<ul style="list-style-type: none"> - Effectue le dégivrage des aéronefs. - En cas de nécessité de service, peut être amené à effectuer des tâches d'assistance.
	Gestion documentaire	<ul style="list-style-type: none"> - Effectue des contrôles qualités. - Etablit des fiches de non conformités et les saisies dans le système de gestion SGS. - Transmet le matériel inopérant au prestataire de maintenance(GMAO). - Relève et s'assure du suivi des indicateurs de conformité des produits pour le dégivrage avion. - Recense et propose les pénalités contractuelles
	Champs de décision autorisés	<ul style="list-style-type: none"> -En l'absence du Sup Opérations, il est le référent piste du CEP dans le cadre de ses missions d'activité d'aire de trafic / avion.

	<h2>Définition de fonction</h2>	FOR RH 16
	Intitulé du poste : Responsable Zone Avions	Version 2
	Rattachement hiérarchique : Superviseur Opérations	Modification : 08/12/2021

Domaine	Critère de performance
Domaine Documentaire	Tronc commun : - Reportings complets, précis et justes. - Connaissance parfaite et à jour des procédures en vigueur. - Connaissance de l'environnement de travail.
	Compétence Trafic + PCE : - Dossiers de vols complets, précis et justes - Calcul des états de charge précis et sans erreur - Plan de chargement correctement préparé - Comptes rendus et statistiques réalisés dans les temps et sans erreur - Programme journalier et hebdomadaire effectués dans les temps et sans erreur
	Compétence Piste : - Plan de chargement correctement vérifié. - Document de gestion du parc matériels correctement renseignés. - Document relatif à la conformité des produits de dégivrage correctement renseignés.
Coordination et relationnel	- Briefing complets, précis et justes. - Détection des anomalies, mise en place des actions correctives adaptées et vérification de leur bonne application. - Qualité de la relation avec les différents intervenants. - Bonne gestion du stress - Qualité et précision des informations diffusées aux différents intervenants.
Opérationnel	- Ponctualité des vols au départ. - Qualité de service. - Bonne application des prestations contractuelles. - Maintien en exploitation de l'aire de trafic - Capacité d'utilisation des différents moyens d'assistance.
Disponibilité/ ponctualité	- Ponctualité, assiduité. - Port de l'uniforme et des EPI.

3. Formations initiales et habilitations requises pour occuper la fonction

a. Formations initiales

Nature	Durée
<ul style="list-style-type: none"> Formation de responsable avion 	35H00
<ul style="list-style-type: none"> DGR (matières dangereuses) 	4H00
<ul style="list-style-type: none"> Formation sureté 	5H30
<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation aux règles générales de sécurité et au bruit 	2H00
<ul style="list-style-type: none"> Formations aux extincteurs avions "50kgs" 	1H00
<ul style="list-style-type: none"> Utilisation des fiches de non-conformité (FNC-PAAQ) niveau 1 	1H00
<ul style="list-style-type: none"> Permis « Piéton » - Formation des personnes non accompagnées opérant sur l'aire de mouvement 	1H00
<ul style="list-style-type: none"> Formation SME (Système management Environnement) 	1H30

	<h2>Définition de fonction</h2>	<p>FOR RH 16</p>
	<p>Intitulé du poste : Responsable Zone Avions</p>	<p>Version 2</p>
	<p>Rattachement hiérarchique : Superviseur Opérations</p>	<p>Modification : 08/12/2021</p>

<p>Compétence Trafic + PCE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation initiale d'agent de trafic (qualification) • Intégration agent de trafic 	<p>10 jours 10 jours</p>
<p>Compétence Piste</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation dégivrage théorique et pratique • Formation générique sur les matériels d'assistance aéroportuaire • CACES CAT8 et CAT9 (initiale validité 10 ans) 	<p>14h 10H 6 jours</p>

b. Recyclages

Nature	Périodicité	Durée
<ul style="list-style-type: none"> • DGR (matières dangereuses) CAT8 piste et CAT10 trafic 	2 ans	4H
<ul style="list-style-type: none"> • Formation sureté 	3 ans	5H30
<ul style="list-style-type: none"> • Formation dégivrage théorique et pratique 	ANNUELLE	14H
<ul style="list-style-type: none"> • Recyclage agent de trafic 	3 ans	7H
<ul style="list-style-type: none"> • Recyclage CACES 	5 ans	
<ul style="list-style-type: none"> • Permis « Piéton » - Formation des personnes non accompagnées opérant sur l'aire de mouvement 	2 ans	1h
<ul style="list-style-type: none"> • Formation SME (Système de Management Environnement) 	3 ans	1h30

Compétences nécessaires pour exercer la fonction :

Grille détaillée des compétences métier / sécurité / sureté

Bases de l'anglais technique et conversationnel
Maîtrise des procédures en vigueur Connaissance des contraintes aéroportuaires, du secteur aéronautique
Maîtrise des outils de communication Connaissance de la phraséologie aéroport
Connaissance des procédures de sureté et de sécurité
Sens de l'organisation, rigueur
Adapter son comportement et langage à la diversité des interlocuteurs et des situations
Gérer les situations dégradées dans la limite de ses responsabilités
- Intégrer simultanément de nombreuses informations
- Facilité de communication

Equipements de protection individuelle : Port de protections auditives, chaussures de sécurité, gilet de signalisation, gants, lunettes et tenue de protection dégivrage.